

Syndicat des copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Réunion du conseil d'administration

Le mardi 8 août 2023 à 19 h

ORDRE DU JOUR

La réunion aura lieu en mode virtuel (Zoom)

Invités:

- Membres du C.A. : Mme Catherine Dallaire, M. Denis Dessureault
Mme Violette Jacques et M. Calin Lumperdean
- Gestionnaire: M. Nicholas Girard et Mme Cindy Dewalle

1 - Ouverture de la réunion

2 - Adoption de l'ordre du jour et détermination de la date/heure de la prochaine réunion

3 - Approbation du procès-verbal de l'AGA du 17 mai 2023

4 - Besoins en matière de ressources humaines (incluant la conciergerie)

5 - Suivi des dossiers majeurs

5-A - Étude des système d'eau domestique

5-B - Marquise devant l'immeuble

5-C - Réparation des drains

6 - Poursuite contre CABA

7 - Plan de gestion de l'actif

8 - Comité d'infrastructure

9 - Questions diverses

10 - Levée de la séance

Syndicat Des Copropriétaires de la Tour Notre-Dame

Conseil d'administration

Notre vision « Créer un milieu de vie agréable, propre et de bon goût »

Procès-verbal

Procès-verbal de la réunion tenue le 8 août 2023, 19 h, Réunion virtuelle (Zoom)

Sont présents :

du conseil d'administration (C.A.) : Calin Lumperdean, Violette Jacques, Catherine Dallaire et Denis Dessureault.

de Gestion Allumettières : Nicholas Girard

La réunion est présidée par M. Nicholas Girard

Ordre du jour	Information / Décisions / Recommandations	Action / Suivi
1. Ouverture de la séance	La séance est ouverte à 19 h.	
2. Adoption de l'ordre du jour 2A. Prochaine réunion	L'ordre du jour est adopté. La prochaine réunion se tiendra le 29 août 2023 à 19 h.	
3. Approbation du procès-verbal de la réunion du 11 juillet 2023.	Le procès-verbal est adopté.	
4. Besoins en matière de ressources humaines (incluant la conciergerie)	Les membres délibèrent sur les différents besoins et les priorités établies en matière de ressources humaines. Le statut de M. Cyr devra être revu. En raison de la limite qu'il peut facturer à la Tour sans charger de taxes au Syndicat. Puis, l'embauche de M. Sosa au début du mois de septembre est repoussée. La discussion à ce sujet se poursuivra.	

5. Suivre des dossiers majeurs	<u>5A - Étude du système d'eau domestique</u> Ce sujet est reporté. <u>5B - Marquise devant l'immeuble</u> Le gestionnaire est toujours en attente du permis de la Ville. <u>5C - Réparation des drains dans le garage</u> On demande au gestionnaire de mettre de la pression sur la firme Despatie Beauchemin afin que se projet puisse aller de l'avant. Par ailleurs les membres décident de discuter des projets suivants qui ne figurent pas à l'ordre du jour: <u>5D - Projet de modifications aux systèmes d'électricité</u> Hydro-Québec est impliqué dans le projet. Une étude de faisabilité doit être faite afin de remplacer et déplacer des transformateurs. Le coût de l'étude sera absorbé par Hydro-Québec. <u>5E - Systèmes de ventilation</u> On fait le point sur les demandes effectuées auprès de la firme Barette et Bernard. Despatie Beauchemin se penche sur les moyens d'optimiser le système au regard des lacunes identifiées sur l'aérotherme construit par Barette et Bernard. <u>5F - Réfection ou remplacement de la toiture</u> Le Comité se penche sur les prochaines étapes en lien avec la réfection de la toiture. Les membres se montrent favorables à une intervention d'ici l'hiver si possible.	Poursuivre les démarches (gestionnaire et Comité d'infrastructure)
---------------------------------------	--	---

6. Poursuite contre CABA / Réunion avec l'architecte Fallah	Mme Jacques fait le point sur l'avancement du dossier de préparation des engagements. Il est entendu que M. Dessureault lui prêterait main forte au cours des prochaines semaines.	Poursuivre les démarches (Mme Jacques, Mme Dewalle et M. Dessureault)
7. Plan de gestion de l'actif	Puisque certains membres ont dû quitter la séance et qu'il n'y a plus quorum, le point est reporté.	
8. Comité infrastructure	Puisque certains membres ont dû quitter la séance et qu'il n'y a plus quorum, le point est reporté.	
9. Questions diverses	Il n'y a aucun point.	
10 - Levée de la séance.	La séance est levée à 20 h 39.	